

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION PAPIER TRANSPORTS SCOLAIRES

PHOTO

Pour en savoir plus sur les modalités d'accès au transport scolaire de Roannais Agglomération et pour s'inscrire en ligne :

schooly.bus-star.com

• L'ÉLÈVE						
Date de na Adresse : Bâtiment / .	issance/	/	Sexe:	Féminin [	Masculin	
LE RESPO	ONSABLE LÉGAL					
Nom : Date de na Adresse :	Mère Tute	/				
	Appartement :					
			Portable :			
Courriel	crit à l'alerte SMS uniqueme					
SCOLARI	TÉ DE L'ÉLÈVE					
Année scolaire concernée :						
École mater	rnelle :	□ TPS/PS	□ MS	□ GS		
École éléme	entaire :	□СР	□ CE1	□ CE2	□ CM1	□ CM2
Collège :		□ 6ème	□ 5 <sup>ème</sup>	□ 4 <sup>ème</sup>	□ 3 <sup>ème</sup>	□ SEGPA
, -	al ou technologique : sionel ou agricole :	□ 2 <sup>nd</sup>	□ 1 <sup>ère</sup> □ 1 <sup>ère</sup>	□ Tle □ Tle	□ CAP/BEP	□ BacPro

## TRANSPORT DE L'ÉLÈVE Ces informations sont obligatoires. En leur absence, le dossier est déclaré incomplet. Pour savoir quelle ligne emprunter, à quel point d'arrêt, allez sur le site www.bus-star.com Ligne empruntée : ..... Point d'arrêt de descente : ..... En cas de correspondance vers une autre ligne : Seconde ligne empruntée : Point d'arrêt de montée : ..... Point d'arrêt de descente : ..... TARIF ET PAIEMENT Pour bénéficier d'un tarif réduit, joindre les pièces suivantes dès la demande. À défaut, le plein tarif sera appliqué et non remboursable. Une copie de l'attestation des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales du mois précédent le dépôt de leur dossier d'inscription si le représentant légal est allocataire de la CAF. Une attestation de calcul du quotient familial fourni par le CCAS de leur lieu de résidence si le П représentant légal n'est pas allocataire CAF. PLEIN TARIF □ 110,00€ Le tarif à payer pour l'année scolaire est: TARIF SOLIDAIRE SESAM □ 75,00 € Si le dossier est remis après le 31 juillet □ 30.00€ MAJORATION SYSTÉMATIQUE EXEMPLAIRE À RETOURNER PAR COURRIER AVANT LE 31 JUILLET Tout dossier oncomplet entraînera du retard dans l'instruction de votre demande. Tout dossier **en retard** entraînera **une majoration de 30,00 €** quel que soit le tarif initialement dû. Je joins le paiement de ...... € Je soussigné ..... certifie exacts les renseignements portés sur la présente Chèque à l'odre de la inscription et déclare avoir pris connaissance du règlement des «Régie des Transports» transports scolaires de Roannais Agglomération. Espèces Fait à: Le:...../...../ Dossier traité: Signature(s) du responsable légal,

En application de l'article 12 du Règlement Européen 2016-6/9 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, nous vous informons que Roannais Agglomération en sa qualité de Responsable de Traitement met en oeuvre un service de gestion de transport scolaire, permettant de :

- . - Délivrer un identifiant,
- Définir des droits d'accès aux transports scolaires
- Définir des droits d'accès aux lignes de transports routiers,
- Définir le service et le lieu principal ainsi que les arrêts,
- Enregistrer les accès au système d'information schooly.

Vos données seront strictement réservées aux agents en charge du service transport de Roannais Agglomération et de la STAR et seront conservées tout au long de votre utilisation du service transport scolaire et pour une durée maximum de deux ans après la fin du contrat

Vos données peuvent être transmises à Transdev (Réseau Star), aux Cars Région, au service Transports de la Région et au SYTRAL selon les lignes de transports empruntées, et au Trésor public dans le cadre de la Régie des Transports.

Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger vos données de toute atteinte. Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen, vous pouvez demander à tout moment et gratuitement à accéder aux données vous concernant, à les rectifier ou à les effacer, auprès de notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante: dpo@roannais-agglomeration.fr, ou auprès la CNIL en l'absence de réponse satisfaisante à l'issue du délai d'un mois. Vous pouvez également vous opposer aux traitements vous concernant pour des motifs lécitimes, et sous réserve de dispositions lécislatives ou réglementaires limitant ce droit d'apposition.